

Maison Folie



Un lieu par
et pour les
citoyen·nes

Avec le soutien de
Mars-Mons arts de la scène

| mars >



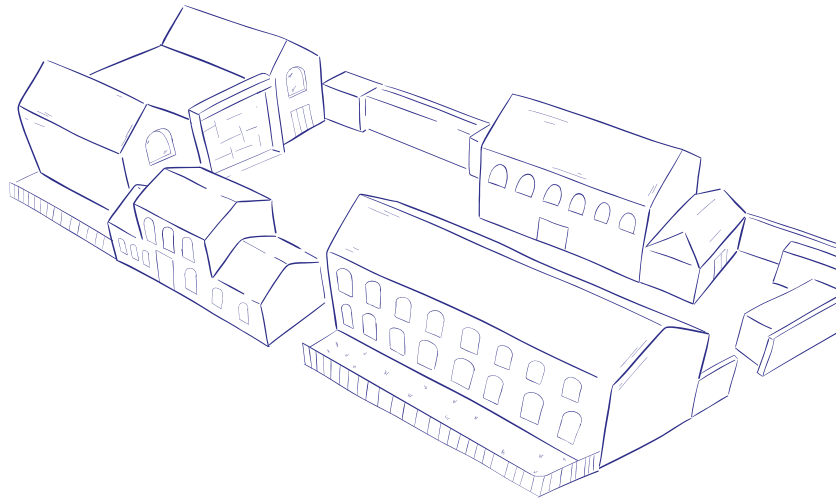
***Nous sommes un lieu
ouvert à toutes et tous,
un projet commun
entre citoyen·nes,
institutions, entreprises
et associations.
Nous retissons du lien
et redonnons du
pouvoir d'action pour
vivre, expérimenter,
co-construire et
transmettre d'autres
modèles de société
sur notre territoire.***

Une vision co-construite par la communauté des jardiniers (les participant·es au projet Maison Folie) lors d'une assemblée en juin 2023.

Le lieu

p.6

- L'historique
- Les espaces
- Les propriétaires, gestionnaires, habitant-es
- Les travaux et le déménagement



Le projet

p.12

- Histoire d'une renaissance : la jachère
- La Maison Folie aujourd'hui
- La Maison Folie en quelques chiffres



Découvrir et contribuer

p.26

- Prendre part à l'organisation
- Fabriquer des projets collectifs
- Organiser une activité ou un événement
- Profiter du lieu et de ses activités



p.29
p.30
p.32
p.34

En pratique

p.35

- Nous contacter
- Nous rencontrer
- Rejoindre un groupe de travail
- Réserver un espace
- Consulter l'agenda

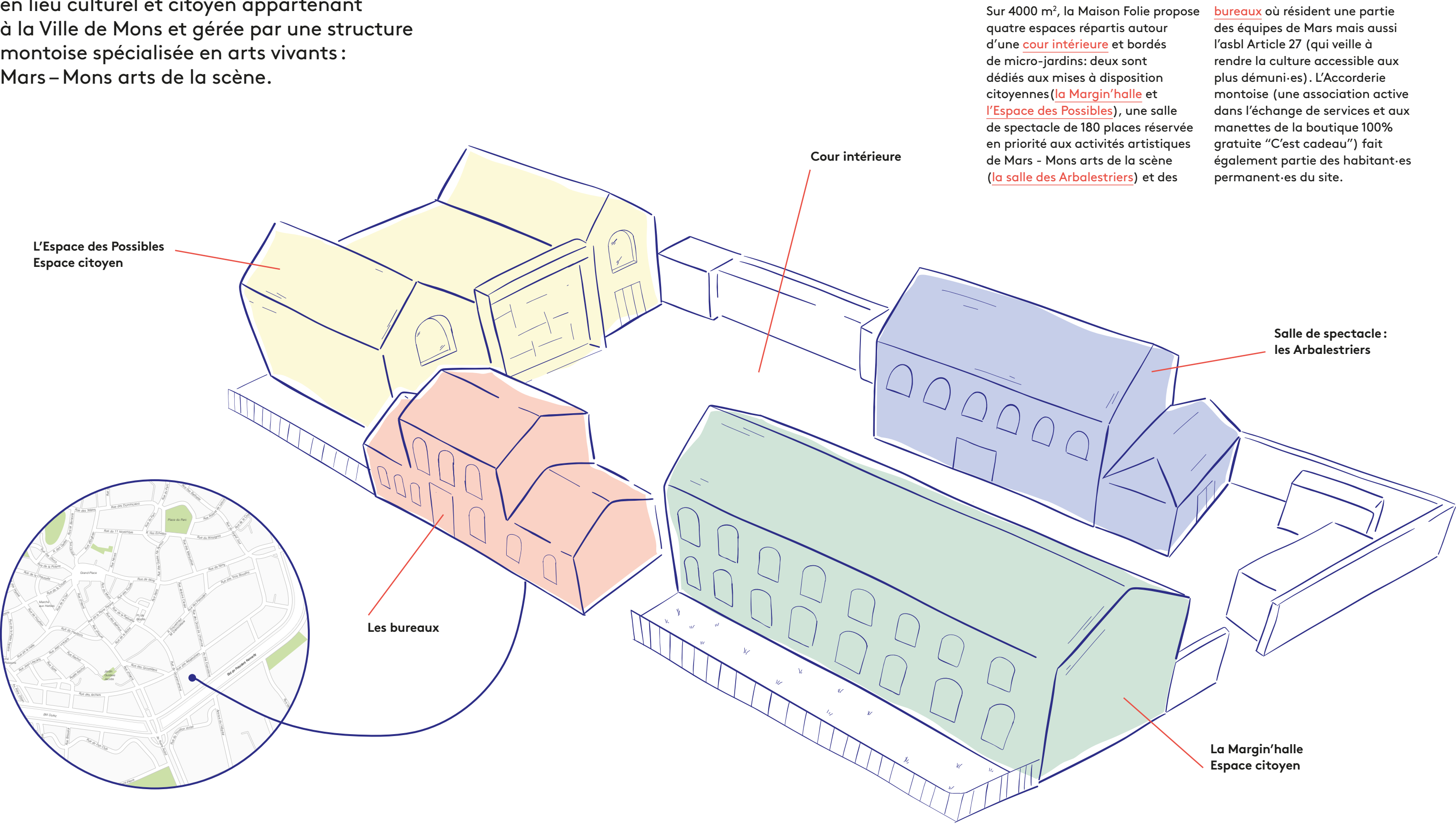


Le lieu

Une ancienne école devenue lieu culturel et citoyen.



Située en centre-ville de Mons, la Maison Folie est une ancienne école transformée en lieu culturel et citoyen appartenant à la Ville de Mons et gérée par une structure montoise spécialisée en arts vivants : Mars – Mons arts de la scène.





L'Espace des Possibles



La Margin'halle



La Salle des Arbalétriers

Les habitant-es permanent-es de la Maison Folie



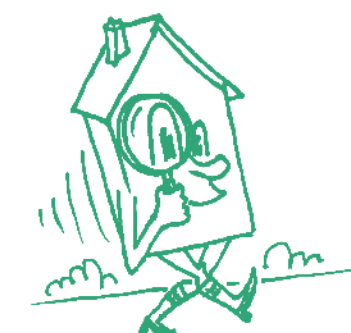
Article 27



L'accorderie



Mars – Mons arts de la scène



La Maison Folie en travaux de 2024 à 2026 : on cherche un lieu !

Grâce au soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Maison Folie va connaître une importante phase de travaux énergétiques et structurels de 2024 à 2026. C'est l'atelier Matador qui a été désigné par la Ville de Mons pour accompagner son nouveau devenir. Le lieu fermera donc ses portes de septembre 2024 à septembre 2026. Nous sommes actuellement en recherche d'un lieu pour une occupation temporaire. Une idée ? info@maisonfolie.be

Le projet

Un espace
de tous les
possibles.



Histoire d'une renaissance : la jachère*

Fin 2020, inspirée par la dynamique des tiers-lieux et bousculée par les mises à l'arrêt successives du secteur culturel durant la crise covid, une poignée de volontaires au sein de Mars se lance un défi un peu fou : rendre à la Maison Folie son identité liée au quartier et en faire un lieu qui appartienne vraiment aux citoyen·nes, artistes, associations, institutions, entrepreneur·euses...

Commence alors l'aventure de la jachère, une période test pour se donner le temps d'observer et d'écouter le territoire, d'expérimenter des projets, se tromper, recommencer, y aller pas à pas avant d'installer le projet de manière plus pérenne... Le tout de manière collaborative et participative.

Septembre 2021 Le terreau : la consultation citoyenne

Quels sont vos besoins, vos envies, vos projets pour le futur de la Maison Folie ? Une question posée à plus de 250 citoyen·nes via un questionnaire en ligne, une permanence à heure fixe et la mise sur pied d'un concept original « les jattes de folie »* comme moyen de collecter la matière première d'un projet en devenir.



* Pratique agricole qui consiste à maintenir inutilisé un terrain pendant une certaine période afin de lui permettre de reconstituer ses réserves avant de semer



Janvier 2021 Les graines : lancement du projet



Le premier pas – une fois l'idée germée – a été de convaincre le comité de direction de Mars et les services concernés de la Ville de l'intérêt de la démarche.



Février 2022 Les semis : la Maison du projet et les groupes de travail citoyens « jardiniers »



Sur base des conclusions de la consultation citoyenne :

- Ouverture d'une « maison du projet » à la Margin'halle ; un lieu partagé gratuit où l'on peut se poser, se rencontrer, organiser des réunions ou des activités.
- Création de groupes citoyens pour fabriquer des projets autour de nombreuses thématiques : musique, fais-le toi même, bien-être, cuisine, fabrication de bière, fêtes...
- Création de groupes citoyens pour soutenir le projet Maison Folie : communication, éco-admin, aménagement du site, comité lieu de vie, comité jattes de folie...

* une rencontre autour d'un café-croissant

Dès mars 2022 Ça pousse! Les premiers projets

Bière brassée localement, fête des voisins, journée bien-être, jam musicale, projet de cuisine partagée, occupation de la maison du projet par de multiples activités...
On fabrique, on essaye, on teste.



Octobre 2022 Première récolte : le bilan de l'année 1

286 personnes d'horizons très différents consultées, 273 besoins, envies ou projets récoltés, 179 créneaux horaires mis à disposition des citoyen·nes, 45 citoyen·nes impliqués dans 6 groupes de travail thématiques, la constitution d'un réseau de partenaires, une programmation artistique en lien avec le projet, la naissance d'une gouvernance partagée : les expériences sont positives, le lieu s'ouvre, son image change...



Mars 2023 Ça pousse encore : création de nouveaux groupes de travail

Nouveaux arrivés, nouvelles envies. Apparaissent alors trois nouveaux groupes de travail thématiques : journal de quartier, jardinage, jeunesse.



Octobre 2023 Deuxième récolte : le bilan de l'année 2

875 créneaux horaires mis à disposition des citoyen·nes, 186 occupants différents, 80 citoyen·nes impliqués dans des groupes thématiques qui eux aussi évoluent... Certains sommeillent (groupe cuisine) ou disparaissent (fais-le toi-même) tandis que d'autres émergent (cfr ci-dessus). On accueille un nouvel habitant permanent : l'asbl l'Accorderie avec sa boutique « C'est cadeau » et on assiste au développement progressif de la gouvernance partagée avec une place plus importante des citoyen·nes...

Janvier 2023 On agrandit le terrain : l'Espace des possibles s'ouvre aux citoyen·nes

Face aux demandes croissantes de projets et d'occupations citoyennes, on met en jachère un second espace, plus grand : l'Espace des Possibles (8 classes et une halle centrale).



La Maison Folie aujourd'hui

En juin 2023, a eu lieu la première assemblée des jardinier·es, rassemblant les différent·es membres des groupes de travail. L'occasion de faire un état des lieux du projet, de discuter ensemble du fonctionnement, des envies, des besoins concrets et d'imaginer le futur de la Maison Folie et de poser la vision du projet aujourd'hui.



Notre vision

Nous sommes un lieu ouvert à toutes et tous, un projet commun entre citoyen·nes, institutions, entreprises et associations. Nous retissons du lien et redonnons du pouvoir d'action pour vivre, expérimenter, co-construire et transmettre d'autres modèles de société sur notre territoire.

Après deux années d'expérimentation, il semblerait que le mode "jachère" ait été adopté comme un état d'esprit de la Maison Folie. Y aller pas à pas, faire avec ce qui est vivant, demander l'avis, faire ensemble sont devenus les traits de caractère principaux du projet.



Notre pourquoi

Pourquoi recréer du lien à la Maison Folie? Parce qu'aujourd'hui, nous faisons de plus en plus face à l'isolement social, à l'individualisme; parce que la planète est à bout de souffle et que nous pensons qu'activer l'initiative, la créativité, le pouvoir d'action des citoyens peut nous permettre de réapprendre à agir ensemble sur des enjeux locaux et sociétaux.

Nos missions

- Offrir des espaces partagés et accueillants propices à la rencontre.
- Accueillir et proposer des activités artistiques, culturelles et citoyennes.
- Co-construire des projets collectifs.
- Expérimenter, documenter, analyser, (nous) inspirer, transmettre dans une démarche laboratoire permanente.



Nos valeurs

Durabilité
Ancrage local / transition écologique, sociale et solidaire / transmission

Nous avons à cœur d'agir aujourd'hui sans mettre en péril demain. Le projet se met au service de l'écosystème local et a pour ambition d'activer le pouvoir de chacun·e d'agir pour un territoire plus fertile, plus résilient et plus respectueux des humains et autres vivants qui l'habitent.

Créativité
Esprit laboratoire / expérimentation / imagination

L'expérimentation fait partie intégrante de la vie du projet. L'échec est permis et considéré comme fertile. Nous sommes aussi convaincu·es que l'imagination et la créativité sont des super-pouvoirs face aux défis d'aujourd'hui.



Faire ensemble
Coopération / transparence / pouvoir citoyen

À la Maison Folie, nous stimulons l'initiative et facilitons la rencontre en vue de l'action commune. Nous créons et respectons les conditions d'une coopération harmonieuse. Nous considérons que la transparence est une condition *sine qua non* à la confiance. Nous accordons une attention particulière à la vie des collectifs qui composent la communauté.

Vivre ensemble
Ouverture / diversité / accessibilité / inclusivité / citoyenneté

La Maison Folie est un lieu de diversités culturelles, sociales et de pensée où chacun·e peut trouver sa place. Les personnes qui y œuvrent accueillent tout le monde et toute proposition sans jugement a priori pour autant qu'il ou elle respecte ce principe d'ouverture et les valeurs du projet.



Les chantiers en cours

La Maison Folie, c'est un peu comme un laboratoire permanent. On essaye, on teste, on voit si ça marche et ensuite on implante...

Si de nombreux projets se sont peu à peu installés, d'autres domaines sont encore au stade de recherche et d'expérimentation... Petit tour du côté des éprouvettes...

L'économie du projet

Quel tarif pour les mises à disposition des espaces ? Qui paie quand il y a de la casse ? Quel budget pour quel groupe de travail ? Comment établir la répartition, faire les choix ? Faut-il mettre en place un système d'adhérents au projet Maison Folie ? Comment quantifier l'apport humain versus l'apport financier ? Quel modèle économique pour demain ?

Les questions économiques abondent au sein du projet Maison Folie. Actuellement, c'est Mars-Mons arts de la scène, porteur du projet, qui en est la principale source de financement. Des expérimentations sont en cours pour créer, pas à pas, un modèle économique qui soit juste par rapport aux valeurs et à l'ambition de la Maison Folie : une diversification des recettes pour un projet plus autonome, la mise en place de mécanismes inclusifs et solidaires pour en permettre l'accès à tous et toutes, un modèle contributif qui permette petit à petit la constitution d'un « pot commun » pour financer les projets... Concrètement, les chantiers en cours : le bar à prix libre, pourcentage des recettes sur les mises à disposition payante, rétrocession sur la vente de la bière, réflexion sur la monnaie-temps, la location de bureaux, la recherche de financements...



Le lien aux artistes

Comment permettre l'émancipation des artistes locaux actuels et en devenir sur le territoire ? Comment faire cohabiter la programmation citoyenne et celle de Mars – Mons arts de la scène déjà présente sur le lieu ? Quelles sont les envies ? les avantages du lieu ? les freins éventuels ?

Dès les premiers résultats de la consultation citoyenne, la question artistique a rapidement émergé, notamment autour de la thématique « musique ». Un groupe de travail sur cette thématique a d'ailleurs vu le jour et il est aujourd'hui un des plus actifs de la communauté. Ensemble ils-elles discutent des possibilités du lieu, et des structures existantes de la région, pour développer l'émergence musicale locale. Ils-elles organisent des scènes ouvertes tous les mois et commencent à programmer des concerts.

Suite à plusieurs demandes de la part de la communauté, nous testons aussi des occupations dites « artistiques ». Sessions d'écriture, ateliers participatifs, répétitions, sorties de résidence... les espaces de la Maison Folie peuvent accueillir toutes ces demandes, notamment via nos différentes salles de 70m², dont une entièrement dédiée à la danse. Aujourd'hui, ces types

d'occupations sont 100% gratuites car sans accompagnement technique professionnel (matériel à disposition : salle, écran, petite sono, scène de 4x6m dans l'espace partagé).

La communauté réfléchit également au partage d'un espace scénique plus « professionnel », en lien avec Mars – Mons arts de la scène. Après un premier bilan de la situation existante, il n'est pas encore possible de proposer un accès 100% autonome à la grande scène. En effet, la prise en charge et la gestion du matériel et du personnel technique dépendant totalement de Mars, chaque intervention engendre des coûts que le projet ne peut pas encore assumer. Aujourd'hui nous proposons des temps forts avec assistance technique en priorité aux groupes thématiques qui le demandent. Nous privilégions ainsi l'implication citoyenne dans le projet en attendant de trouver une solution plus ouverte à l'avenir.

Le modèle administratif

Comment visibiliser et donner une représentation juridique à l'action citoyenne au sein du projet Maison Folie ? Faut-il créer une asbl citoyenne ou plutôt une coopérative ? Quelles sont les implications sur la mise en place de ces structures juridiques ?

La Maison Folie est aujourd'hui logée au sein de l'asbl Mars-Mons arts de la scène. Les projets qui y sont hébergés et développés bénéficient des infrastructures et des services d'une équipe professionnelle. Le modèle de gouvernance partagée que nous avons mis en place y trouve un espace sécurisé pour se développer à un rythme juste, un peu comme dans une couveuse. Quelle autonomie de gestion des groupes de travail par rapport à Mars ? Comment répondre à des besoins spécifiques des projets Maison Folie, parfois inhabituels pour Mars, structure d'arts vivants ? Comment inclure d'autres parties prenantes ? Depuis plus d'un an, nous avons entamé une réflexion sur l'évolution possible du modèle administratif et économique de la Maison Folie. Nous sommes accompagnés sur ce chemin par la SAWB. Concrètement, nous testons aujourd'hui la pertinence de créer une asbl citoyenne pour le projet.

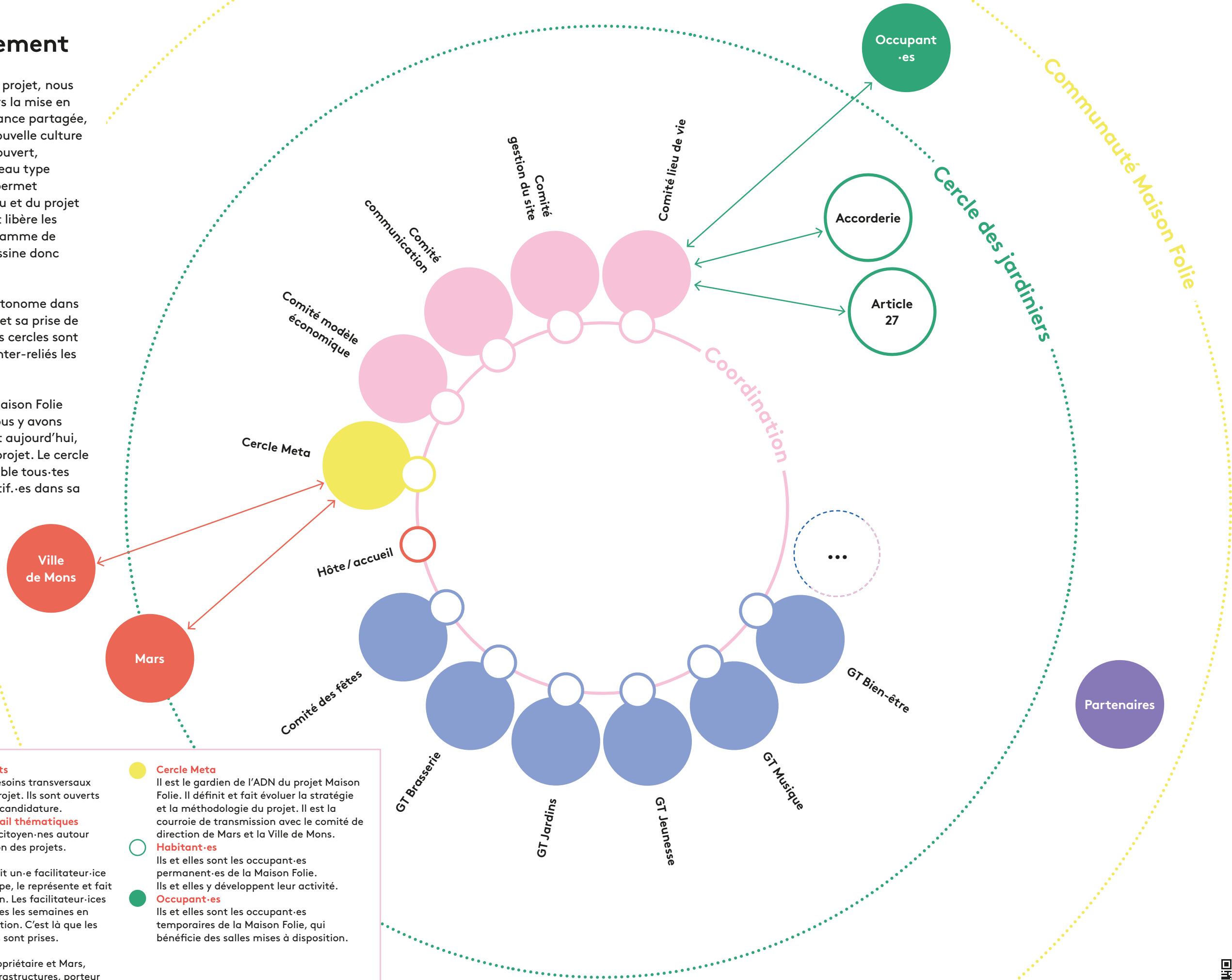


Notre fonctionnement

Dès le démarrage du projet, nous avons choisi, à travers la mise en place d’une gouvernance partagée, de développer une nouvelle culture d’organisation. Plus ouvert, plus inclusif, ce nouveau type de fonctionnement permet l’appropriation du lieu et du projet par les citoyen·nes et libère les initiatives. L’organigramme de la Maison Folie se dessine donc en cercles.

Chaque cercle est autonome dans son fonctionnement et sa prise de décision mais tous les cercles sont interdépendants et inter-reliés les uns aux autres.

Nous imaginons la Maison Folie comme un jardin. Nous y avons ouvert une jachère et aujourd’hui, nous «jardinons» le projet. Le cercle des jardiniers rassemble tous·tes les participant·es actif·es dans sa co-construction.



- Les comités supports**
Ils répondent aux besoins transversaux de co-pilotage du projet. Ils sont ouverts à toutes et tous sur candidature.
- Les groupes de travail thématiques**
Ils rassemblent des citoyen·nes autour de la co-construction des projets.
- Facilitateur·trices**
Chaque cercle choisit un·e facilitateur·ice qui veille sur le groupe, le représente et fait circuler l’information. Les facilitateur·ices se rassemblent toutes les semaines en réunion de coordination. C’est là que les décisions collectives sont prises.
- Fondateur·ices**
La Ville de Mons, propriétaire et Mars, gestionnaire des infrastructures, porteur du développement du projet et financeur.
- Cercle Meta**
Il est le gardien de l’ADN du projet Maison Folie. Il définit et fait évoluer la stratégie et la méthodologie du projet. Il est la courroie de transmission avec le comité de direction de Mars et la Ville de Mons.
- Habitant·es**
Ils et elles sont les occupant·es permanent·es de la Maison Folie. Ils et elles y développent leur activité.
- Occupant·es**
Ils et elles sont les occupant·es temporaires de la Maison Folie, qui bénéficie des salles mises à disposition.



La Maison Folie en quelques chiffres

80
citoyen·nes
impliqué·es
(les jardinier·es)

12
cercles thématiques
et supports

11
espaces mis
à disposition

700
occupations
citoyennes
et artistiques

13
jams musicale
dont 2 en extérieur
(Jardin Suspendu + Nouvelles)

250
tomates cerises
récoltées avec le sourire
par le groupe jardinage

3000
litres de bière
artisanale et locale
brassés
8 bières différentes

2640
litres de café
consommés

février 2022 > novembre 2023



Découvrir et contribuer

Les 4 façons de participer.



À la Maison Folie, vous pouvez être acteur·ice ou spectateur·rice de tous les projets ; c'est vous qui créez le lieu qui vous ressemble.

Il existe 4 façons de participer au projet, choisissez la vôtre !

1. Prendre part à l'organisation

Comment aménager le lieu d'atmosphère et la cantine ? Comment répondre aux besoins et envies exprimés par les citoyen·nes ? Quel modèle économique et financier pour le projet ? Comment communiquer le projet ? Si vous désirez contribuer à l'organisation quotidienne de la Maison Folie, n'hésitez pas à rejoindre l'un de nos groupes de travail supports : communication, administratif & finance, aménagement, communication et lieu de vie.

Un point relais pour chacun de ces groupes : le facilitateur ou la facilitatrice. C'est lui ou elle qui rassemble, veille au projets du groupe. Il ou elle fait également partie de la coordination des jardiniers qui organise toutes les semaines la vie de la Maison Folie. (cfr gouvernance p.22)



2. Fabriquer des projets collectifs

Suite aux résultats de la première consultation citoyenne, des groupes de travail thématiques voient le jour : musique, fais-le toi-même, bien-être, bière, cuisine et rencontre-réseau.

Depuis, les groupes ne cessent d'évoluer et de nouveaux s'ajoutent à la liste (jeunesse, journal de quartier et jardin)... Actuellement, le projet compte six groupes thématiques, 80 citoyen·nes impliqué·es qui font vivre le projet et le lieu selon le principe de la gouvernance partagée.



Les groupes thématiques



Viens brasser avec nous !

Fabriquer de la bière, c'est la mission du groupe brasserie, qui depuis 2022, a mis au point plus d'une dizaine de bières spéciales brassées par leur soin au Cours du Malt.
Contact : brasserie@maisonfolie.be



Faire la fête, ça nous connaît

Le comité des fêtes imagine, organise et coordonne les grands événements de la Maison Folie comme la fête de quartier, le marché de Noël, Halloween...
Contact : fetes@maisonfolie.be



Soin de soi, soin des autres

Week-end bien-être, ateliers thématiques, soirée yoga du rire... Les membres du groupe proposent de prendre soin de soi et des autres à la Maison Folie.
Contact : bienetre@maisonfolie.be



Musicien·nes, artistes, mélomanes : bienvenue !

Ici, on programme des concerts et on fait de la musique ensemble lors de rendez-vous récurrents comme la Jam en folie un mardi soir par mois.
Contact : musique@maisonfolie.be



Envie de dynamiser l'activité des jeunes à Mons ?

Le groupe jeunesse a pour mission de faire de la Maison Folie un espace d'expression et d'activités pour les 12-22 ans.
Contact : jeunesse@maisonfolie.be



Passionné·es de jardinage ?

Le groupe jardin se réunit tous les mardis de 16h à 18h pour cultiver le potager collectif, aménager et soigner les espaces verts de la Maison Folie.
Contact : jardin@maisonfolie.be



Écoutez les membres des groupes vous en dire un mot.

Comment intégrer un groupe ?

Tous les groupes thématiques sont ouverts à toutes et tous. Pour connaître les prochaines réunions, il vous suffit d'envoyer un mail à la personne de contact en lien avec le ou les groupe(s) souhaité(s). Elle reviendra vers vous au plus vite.

En cours de création

Un journal pour raconter la vie du quartier.
→ journaldequartier@maisonfolie.be

Et si vous n'y trouvez pas encore votre bonheur, vous pouvez toujours monter votre propre groupe de travail ! Intéressé·es ? info@maisonfolie.be

3. Organiser une activité ou un événement

Vous avez des projets mais vous ne savez pas où les organiser ? Sur les 4 espaces qui composent la Maison Folie, deux, ainsi que la cour, sont mis à disposition* gratuitement des citoyen·nes.



La Margin'halle

Une grande halle évidée (non chauffée en hiver) où l'on peut rêver des projets : expo, espace ludique... N'hésitez pas à nous faire des propositions ! Réouverture avec les beaux jours dès janvier 2024.



Le bureau

Profitez d'un espace bureau rien que pour vous (15 pers. max.) avec mobilier et services associés (café, photocopies, wifi...). Cet espace est en location à la journée pour des occupations récurrentes, du lundi au vendredi de 10h à 18h. 75€ la journée (90€ = tarif de soutien)



*si votre activité est payante, nous vous demandons de reverser 10% de vos gains au profit du projet citoyen Maison Folie

L'Espace des possibles

— La bar / espace d'accueil

Espace partagé –salon avec eau et café ouvert en accès libre du lundi au vendredi de 10h à 18h (privatisable dès 18h)

— Une boutique «c'est cadeau»

L'Accorderie de Mons : vêtements, objets, livres... Ici tout est gratuit ! (non privatisable - horaires sur notre site maisonfolie.be)

— La centrale

Espace polyvalent de 216m², partagé la journée et privatisable dès 18h pour des événements (réservé en priorité aux activités ouvertes au grand public jusqu'à 350 pers). Services techniques additionnels payants.



— Cinq salles de 70 m²

(capacité 30 personnes) privatisables du lundi au vendredi de 10h à 22h

Le cocon

Espace bien-être et sport avec revêtement de sol adapté, armoires de rangement, fauteuil



La fabrique

Espace atelier avec plans de travail, chaises, rangements fermés, set de repassage, kit bricolage



La réunion

Espace polyvalent avec tables, chaises, écran, paperboard



La cuisine

Plaque de cuisson, four, frigo, tables, chaises, vaisselle...

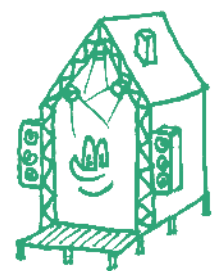


La salle sur demande

Espace polyvalent avec fauteuils, douches, éviers



4. Profiter du lieu et de ses activités



Un espace d'accueil partagé ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h.

C'est le foyer de la Maison Folie, il est ouvert et accessible en continu. N'hésitez pas à venir y prendre un café, télétravailler ou simplement vous poser. Un bar à prix libre, un bon fauteuil, des tables et des chaises vous y attendent !



Des centaines d'activités et événements !

Il se passe toujours quelque chose à la Maison Folie : ateliers créatifs, moment couture, festival des cultures urbaines, concert rock, instant yoga... Ne manquez aucune des activités ! www.maisonfolie.be



En pratique

Nous contacter

Equipe Maison Folie
info@maisonfolie.be
065 39 59 12

Nous rencontrer

Maison Folie
Rue des Arbalestriers, 8
7000 Mons

Heures d'ouverture :

- L'espace partagé vous est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h
- Les autres espaces sont accessibles lors des événements (voir agenda) mais également à la réservation (voir formulaire sur le site)
- Boutique c'est cadeau : www.maisonfolie.be

Chargé de l'accueil citoyen
tristan.descamps@surmars.be

Copyrights
Illustrations : Warvin. Plan : Céline Bacho.
Photos : Marc Szczepanski, David Bormans,
Anyà Scuffaire, Marie Godart, Charlotte
Jacquet, Rino Novello, About it, DR.

Éditeur responsable Philippe Degeneffe

Réserver un espace

miseadisposition@maisonfolie.be
ou via notre site
maisonfolie.be > je cherche un espace

Rejoindre un groupe de travail thématique

brasserie@maisonfolie.be
musique@maisonfolie.be
fetes@maisonfolie.be
bien_etre@maisonfolie.be
cuisine@maisonfolie.be
jardin@maisonfolie.be

Rejoindre un comité support

communication@maisonfolie.be
lieudevie@maisonfolie.be
finance@maisonfolie.be
amenagement@maisonfolie.be

Rester au courant de nos activités

Facebook : La Maison Folie
Instagram : maison folie mons
www.maisonfolie.be



Agenda en ligne





maisonfolie.be

l mars >
mons arts de la scène

MONS

FONDATION
MONS2025

CRAS
Centre de Recherche
Art et Société

UCLouvain

UMONS
Université de Mons

MONS
CENTRE-VILLE

technocité

article
27

l'Accorderie
Échanger et coopérer

colora
le magasin de peinture

Arpaca.be
Association d'artistes et de professionnels

Ateliers de Tertre